



Je n'ai été pas été payé ce qui était prévu dans le contrat

Par **opheliecaulier**, le **05/11/2008** à **19:09**

bonjour,

j'ai travaillé cette été dans un bar restaurant en tant que commis de cuisine
mon contrat commençait en mai et terminait en aout

pour mai et juin mon contrat était de 53h que j'ai effectué et qui ont été payées mais en juillet et en aout j'avais un contrat de 160h comme il n'y a pas eu beaucoup de monde il ne m'ont fait travailler que 85 et 100 h environ malgré mes rappels indiquant que j'avais un contrat. à la fin des deux mois ils ne m'ont payé que mes heures effectuées. après en avoir parlé avec eux et devant leur refus de répondre je suis allée au prud'hommes où j'ai expliqué la situation et où m'a donné un dossier mais personne n'a pu me répondre quand à ce que je devais réclamer et sur les chiffres exacts

j'espère que vous pourrez m'aider

merci d'avance